Sous-cutanée

Il s’agit de l’administration d’un médicament dans la couche de peau située directement sous le derme et l’épiderme (les couches supérieures de la peau). Le tissu sous-cutané a peu de vaisseaux sanguins et donc les médicaments administrés à cet emplacement visent des taux d’absorption lents et soutenus. Un exemple est l’injection d’un anesthésique local avant une suture.